

M. Lacroix est actionnaire dans la SA Powerpuff à hauteur de 30 %. Cette société a eu des difficultés en N-3 avec une perte de 204 200 €. Elle s'est redressée en N-2 avec un bénéfice de 77 500 € et a atteint en N-1 et N des bénéfices d'environ 350 000 €. La SA n'a pas distribué de bénéfice en N-2 et N-1 mais a distribué 250 000 € en N.

*Travail à faire*

- 1. Dans quelle catégorie la SA est-elle imposée ?*
- 2. Sur quelles bases a-t-elle été imposée de N-3 à N ?*
- 3. M. Lacroix a-t-il été imposé en N-3, N-2, N-1 et N du fait des résultats de la SA ? Si oui, dans quelle catégorie et sur quelle base ?*
- 4. Si l'entreprise Powerpuff avait été une SNC, quelles réponses aurait-on données aux questions 1, 2 et 3 ?*